



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 12 décembre 2022

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,
Vu le préavis de la Municipalité n° 18/2022 concernant le budget 2023
Où le rapport de la commission Gestion et Finances,

DECIDE :

- 1. D'adopter le budget** de fonctionnement pour l'exercice 2023 tel que présenté par la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet